

Acte de naissance de DOLICQUE Emile Alexandre [20]

L'an mil huit cent soixante-six, le vingt-quatre du mois de mai, à quatre heures du soir, par-devant nous Philippe SERIEN, âgé de quarante-deux ans, maire et officier de l'état civil de la commune de Saint Sylvestre Cappel, canton de Steenvoorde, arrondissement d'Hazebrouck, département du Nord, a comparu Alexandre Jean Baptiste DOLICQUE, âgé de trente-trois ans, natif de Rue, département de la Somme, sous-brigadier des douanes, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né hier à cinq heures du soir, de lui déclarant en sa maison sise en cette commune et de Louise Désirée DESCHAMPS son épouse, âgée de vingt-six ans, née audit Rue, couturière, domiciliée en cette commune, et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Emile Alexandre.

Cette déclaration et cette présentation ont été faites en présence de Aimable Henri SALOME, âgé de vingt-quatre ans, et d'Eugène CARRE, âgé de trente ans, tous deux préposés des douanes demeurant en cette commune et non parents de l'enfant sus désigné. Nous avons immédiatement dressé le présent acte dont nous avons donné lecture au déclarant et aux témoins et que nous avons signé avec eux.